



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 23 juin 2017

Monsieur le Préfet des Landes
s/c de M. Le Secrétaire général de la Préfecture
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique

OBJET : Halte à la démagogie !!!!

Monsieur le Préfet,

La SEPANSO Landes vous alerté par courrier du 19 décembre 2016 et 18 avril 2017 sur la situation rocambolesque réservé au sort du parking des camping-cars de Mimizan. Vous nous avez répondu le 19 avril que cette affaire faisait l'objet d'un déféré. Le premier mai nous vous demandions la copie de la décision qui a motivé ce déféré. Cette décision pourtant publique ne nous a pas été fournie.

Hier soir, au cours du conseil municipal de Mimizan, nous avons eu la surprise d'apprendre que ce déféré, après une première instance à Pau qui donnait raison à la commune, vous a été favorable suite à l'appel que vous avez formulé et qui a été jugé à Bordeaux.

Nous vous saurions gré de nous communiquer ces jugements où, à défaut, de nous en communiquez les références.

Monsieur le Maire enfonça le clou en n'annulant pas les délibérations qui concernent le déclassement et la vente de ce fameux parking se contentant juste de les suspendre. Il justifia ce choix par le fait qu'il aurait instruit une nouvelle requête auprès du tribunal administratif de Pau. Il est persuadé que le T.A. de Pau lui donnera raison car il est dans son droit.

Nous, SEPANSO Landes et l'association Sibylline Océans, disons stop au no man's land. Comme vous pouvez le constater au travers de la photo et de l'article du Sud-Ouest du 22 juin:

<http://www.sudouest.fr/2017/06/22/peril-en-la-zone-sud-bonne-nouvelle-au-barracuda-3553476-3446.php?xtmc=mimizan&xtnp=1&xter=5>

La destruction du bien qui a de fortes chances de revenir public continue.

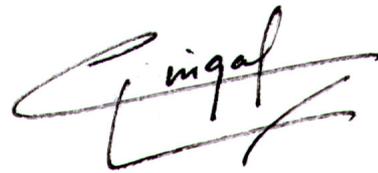
Après des tranchées qui ont détruit tous les réseaux, le parking sert de décharge ; on se demande même si le but final n'est pas de remonter l'altimétrie de la parcelle.

Une restructuration des places de parking de tout le secteur et l'état de ce fameux parking nous fait craindre le pire pour l'accès des secours à l'hélistation pour la saison qui vient. Nous avons bien du mal à comprendre comment un terrain qui devenu privé puisse encore être utilisé pour le service public que sont les secours (pour les camping-cars le service public n'est plus possible puisque le terrain est devenu privé).

Le constat de tous les riverains est que l'offre de stationnement de ce secteur sera insuffisante pour tous les touristes qui vont affluer. Monsieur le Maire ne peut ignorer ce fait, tous les riverains présents à sa réunion publique ont fait plus que tirer la sonnette d'alarme. Durant cette période estivale, cela va être le combat afin de conserver sa place de stationnement faisant craindre le pire du point de vue sécurité publique. La municipalité, en contrepartie, va pouvoir augmenter plus que substantiellement le montant des amendes

Nous disons donc halte à la démagogie et nous vous demandons de nous communiquer les références du recours en contentieux de la Mairie afin que nous puissions soutenir votre démarche.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>